

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018

# Je vote **Sud éducation 34**

**Solidaires**  
Union syndicale

**L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !**



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

## Élection à la CAPD de l'Hérault

# Professeur-e-s des écoles

### MOYENS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### CE QUE NOUS DÉFENDONS

- **La diminution des effectifs par classe** : pour tous les niveaux et dans tous les territoires. SUD Éducation 34 a soutenu les collègues mobilisé-e-s sur la question des ouvertures/fermetures de classes. Nous luttons contre la logique d'austérité des réformes à moyens constants : le dédoublement des postes de CP et CE1 en Éducation Prioritaire s'est fait au détriment des autres classes REP+ (cycle 3) et des écoles maternelles, rurales et hors REP.
- **Des conditions de travail respectueuses des droits des salarié-e-s** : SUD Éducation 34 accompagne les personnels en souffrance au travail, confrontés aux pressions hiérarchiques, tout en s'efforçant de rassembler les cas particuliers dans des revendications collectives. Nous œuvrons pour donner aux personnels les outils pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail, notamment lors de stages de formation.
- **Des moyens à hauteur des besoins** : les demandes des écoles « orphelines » qui souhaitent intégrer la carte de l'Éducation Prioritaire doivent être prises en compte. SUD Éducation 34 restera très vigilant sur la question des REP.



Du 29 novembre au 06 décembre 2018



<https://elections.sudeducation.org/>

## DROITS ET STATUTS

### CE QUE NOUS DÉFENDONS

- **Lutte contre la généralisation des postes à profil** et des postes à exigences particulières qui sont des moyens d'imposer une remise en cause du statut et un management agressif par la hiérarchie.
- **Le respect des droits des personnels et de l'égalité de traitement lors du mouvement.**
- **Une direction d'école collégiale et un véritable travail d'équipe** : retrouver le périmètre des missions de la direction d'école, en luttant contre l'augmentation exponentielle des injonctions hiérarchiques ; partager les missions et responsabilités de la direction au sein de l'équipe enseignante. Ces revendications s'opposent radicalement au projet ministériel de création de chefs d'établissement pour le 1<sup>er</sup> degré.
- **La titularisation de tous les personnels précaires** sans condition de concours ni de nationalité : développer un véritable statut et une formation appuyée pour les AESH, les assistants administratifs et les assistants pédagogiques ; stopper le recours de plus en plus fréquent aux contractuels en remplacement des enseignants titulaires de la Fonction Publique.



## PÉDAGOGIE ET FORMATION

### CE QUE NOUS DÉFENDONS

- **Nous voulons des moyens pour une école égalitaire, émancipatrice et coopérative** : SUD Éducation intègre toutes les dimensions du métier : préoccupations sociales, conditions de travail et questions pédagogiques. En ce sens, nous organisons chaque année un stage « syndicalisme et pédagogies coopératives » en partenariat avec l'ICEM 34 et la CNT 34.
- **L'évaluation doit être au service des élèves et des personnels, opposée à toute idée de compétition et de concurrence**. SUD Éducation 34 soutient tous les enseignants mobilisés contre les évaluations nationales.
- **Une formation initiale et continue fondée sur l'échange de pratiques** : pour une véritable formation polyvalente dans les ESPE et dans les animations pédagogiques ; se limiter aux fondamentaux ne répond pas aux besoins des équipes enseignantes !
- **Nous nous opposons aux animations pédagogiques imposées, nous défendrons les libertés pédagogiques** par l'ensemble des moyens syndicaux à notre disposition.

## SUD ÉDUCATION, C'EST :

- Des RIS, des stages pédagogiques et syndicaux.
- Des luttes auprès des collègues mobilisés : postes à profil et à exigences particulières (CP/CE1 en REP/REP+), carte scolaire (ouvertures/fermetures de classes), pressions hiérarchiques, conditions de travail (locaux dégradés et/ou inadaptés)...
- Des militant-e-s engagé-e-s pour des opérations paritaires (ex : mouvement) transparentes et respectueuses de l'égalité de traitement entre les collègues

**Du 29 novembre au 06 décembre 2018**

